

Tables Communes
Restauration Publique
Écoresponsable

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Tables Communes

68 rue Gallieni 93000 BOBIGNY

Compte-rendu sommaire du Comité Syndical

Séance du 18 novembre 2024

18 h 30

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-huit novembre, le Comité syndical de Tables Communes, légalement convoqué le 08 novembre 2024, s'est assemblé en son siège au 68 rue Gallieni, à Bobigny, sous la Présidence de Monsieur Philippe BOUYSSOU, Président en exercice.

Le nombre de membres en exercice est de :	33
Le nombre de délégués titulaires présents <i>ou représentés</i> est de :	17
Le nombre de délégués suppléants présents est de :	3
Le nombre de délégués titulaires et suppléants présents <i>ou représentés</i> est de :	20

La séance a été ouverte à 19 heures. Le quorum étant atteint, le Comité syndical peut valablement délibérer.

Elus présents :

BOUYSSOU Philippe, MADADI Idir, AIROUCHE Sonia, FAVE Christine, WEGEL Evelyne, NUNG Michel, VIEIRA Gildo, OURABAH-BERTOUT Ghais, DAVAUX Mélanie, DARAGON Guy, ALPHONSE Mireille, DERNIAME Daniel, BRUSCOLINI Philippe, PINEAU Aline, AMMAD Majide, délégués titulaires – TERNISIEN Anne, LETELLIER Catherine et BELGUESMIA Fathia, déléguées suppléantes-

Elus excusés ayant donné pouvoir :

JALIBERT Sylvie donne procuration à M. DARAGON Guy, GELY Fabienne donne procuration à M. BOUYSSOU Philippe,

Délégués absents excusés :

GUALLIEGUE Raymond, FREIH BENGABOU Kheira, MRAIDI Mehrez, CADAYS-DELHOME Corinne, DOUCOURE Oumarou, KACHOUR Mohamed, BONNEAU Michèle, ATTIA Dominique, VIGNERON Florian, GALERA Richard, DECHY François, DUPRE Stéphane, GIRARDET Elodie, VIVIER Maryline, DUBOE Nicole, MARTINIS Natacha.

Invité à la séance : M. IGNACIO PINTO Augustin, représentant de la ville de Pantin, au titre de la Convention d'Entente entre la commune de Pantin et Tables Communes. M. IGNACIO PINTO Augustin n'a participé ni aux débats ni aux votes.

Secrétaire de séance : DAVAUX Mélanie.

Scrutateurs pour l'élection : Messieurs OURABAH-BERTOUT Ghais et AMMAD Majide.

ORDRE DU JOUR :

1/ Modification de la composition du Bureau Syndical de Tables Communes

Sur l'ensemble des points évoqués dans la note explicative de synthèse, le Comité Syndical a fixé la nouvelle composition du Bureau de Tables Communes à : un Président et 7 Vice-Président(e)s.

Adoption de la délibération n°2024-112 à l'unanimité par, 20 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

2/ Election d'un(e) Vice-Président(e) supplémentaire (7^{ème}) de Tables Communes

Après appel à candidatures par le Président, une élue se présente : Mme ALPHONSE Mireille. Il est procédé à l'élection de la 7^{ème} vice-Président(e).

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants au 1er tour de scrutin :

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 20
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] : 20
- e. Majorité absolue : 11

Madame ALPHONSE Mireille a obtenu 20 voix. **Il est pris acte du résultat de l'élection : Madame ALPHONSE Mireille ayant obtenu 20 voix est proclamée septième Vice-Présidente** de Tables Communes (délibération n°2024-113)

3/ Fixation des indemnités pour l'exercice des fonctions des membres du Bureau Syndical de Tables Communes à la suite de l'élection de la 7^{ème} vice-Présidente

Sur l'ensemble des points évoqués dans la note explicative de synthèse, le Comité Syndical a fixé le montant des indemnités comme suit :

- Pour le Président : 37,41 % de l'indice brut terminal de la fonction publique,
- Pour chaque vice-Président : 18,70 % de l'indice brut terminal de la fonction publique.

Adoption de la délibération n°2024-114 à l'unanimité par 20 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

4/ Approbation de la rémunération des représentants de Tables Communes en tant qu'administrateurs de la SEML SEMELOG.

Examen de ce dossier reporté à une séance ultérieure.

5/ Rapport d'Orientation Budgétaire pour l'année 2025

Sur l'ensemble des points évoqués dans la note explicative de synthèse, le Comité Syndical prend acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire pour 2025 et adopte le rapport d'orientation budgétaire présenté pour 2025.

Adoption de la délibération n°2024-115 à l'unanimité par 20 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

6/ Marché de location, entretien et logistique de contenants alimentaires réemployables et leur suivi (en tant que Coordonnateur du Groupement de commandes Synergies Communes)

Examen de ce dossier reporté à une séance ultérieure.

7/ Modification de l'organigramme : suppressions/créations d'emplois.

Sur l'ensemble des points évoqués dans la note explicative de synthèse, le Comité Syndical approuve les modifications apportées à l'organigramme de Tables Communes.

Adoption de la délibération n°2024-116 à l'unanimité par 20 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

8/ Convention de participation avec le CIG de la Petite Couronne pour la protection sociale complémentaire (Prévoyance)

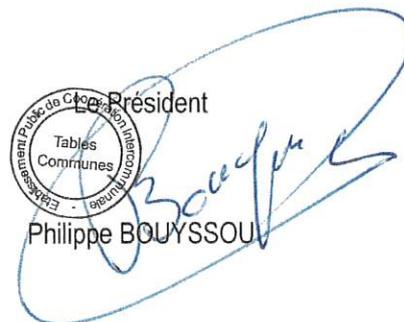
Sur l'ensemble des points évoqués dans la note explicative de synthèse, le Comité Syndical approuve la convention de participation avec le CIG de la Petite Couronne s'agissant du la couverture du risque Prévoyance, avec effet au 1^{er} janvier 2025.

Adoption de la délibération n°2024-117 à l'unanimité par 20 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, Monsieur Philippe BOUYSSOU, a levé la séance à 22 h.

A Bobigny, le 18 novembre 2024.

Président
Philippe BOUYSSOU

A blue ink signature of Philippe Bouyssou is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'Etablissement Public de Coopération Intercommunale' around the perimeter and 'Tables Communes' in the center. The signature is a stylized, cursive script.

Affichage le : 19/11/2024